



Bilan de compétences
CSP France Travail

Principes Généraux



Vous avez décidé de faire un bilan de compétences et allez en être l'acteur.

C'est une démarche importante qui va vous demander un grand effort de réflexion, au cours de laquelle nous allons vous accompagner.

En effet, le bilan de compétences a pour objet de vous permettre d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos motivations et intérêts professionnels afin de définir un projet professionnel personnalisé.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus au secret professionnel, et que vous seul êtes le propriétaire des résultats du bilan. Son contenu ne sera communiqué à aucune institution ou personne extérieure à notre cabinet.

De plus, cette démarche est basée sur le volontariat, vous ne pouvez être contraint d'effectuer un bilan de compétences.

Avant de vous engager nous vous proposons de parcourir notre démarche de bilan pour plus d'informations sur notre savoir-faire, nos méthodes et outils de bilan de compétences.

Objectifs du bilan 2



Prendre conscience de ses réalisations

Découvrir des axes de développement
inexploités et atteignables



Faire émerger un ou des projets
professionnels en lien avec les
capacités, valeurs et intérêts

Elaborer un ou des projets réalistes et
réalisables et en lien avec le marché de
l'emploi



Déroulement³



Entretien préalable **gratuit et sans engagement**

Il permet de faire connaissance avec votre consultant référent qui vous accompagnera durant le bilan :

- Présentation des objectifs et du cadre réglementaire du bilan de compétences
- Présentation de la méthodologie utilisée, du cabinet et des moyens matériels et humains disponibles
- Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir votre consultant référent.
- D'une durée de 30 à 45 min
- Aucun prérequis nécessaire à l'admission

Mise en place du suivi

Un suivi individuel est assuré par un consultant référent, interlocuteur privilégié durant le bilan.

Phase
préliminaire

Phase
d'investigation

Phase de
conclusion

- Entretiens individuels réalisables en **présentiel** ou en **distanciel**
- Accompagnement rythmé par des rencontres en face à face avec le consultant et des phases de travail autonomes en asynchrone via notre solution digitale
- Une salle documentaire à disposition avec soutien logistique (Internet, livres, PC, imprimante, photocopieur...).

Les 3 phases de suivi 4

Phase préliminaire

Vous informer sur le déroulement du bilan de compétences.

Définir le contexte de mon Bilan :

- **Échanger** sur votre environnement personnel et professionnel
- **Co-construire** les objectifs opérationnels afin de personnaliser mon accompagnement

Confirmer votre **engagement** au cours de cette démarche.

Phase d'investigation

Entreprendre un travail de découverte de soi

- En fonction des objectifs identifier les caractéristiques personnelles à analyser : personnalité, intérêts, motivations et valeurs professionnels,
- Identifier vos acquis et atouts professionnels.
- Déceler vos ressources et vos potentialités inexploitées.

Rechercher et confronter des pistes professionnelles

- Définir une stratégie de recherche
- Analyser les choix et les confronter
- Identifier l'accessibilité et la faisabilité économique des projets

Choisir et valider un ou des **projets professionnels**.

Phase de conclusion

- **Elaborer** un plan d'action stratégique pour atteindre son projet
- Prendre connaissance et vous approprier les **résultats du bilan**.

*Lors de cette phase de conclusion nous présentons
et remettons le document de synthèse du bilan de compétences.*

Suivi post-bilan

Entretien individuel à **6 mois** pour faire le point sur l'avancement du projet professionnel (réalisations effectuées ou à venir).

Modalités



- **8 rendez-vous** d'une durée de **1h** en face à face (en présentiel ou distanciel)
- **8h avec votre consultant sur 24h**



Activités semi-guidées à distance sur une plateforme digitale (ordinateur ou smartphone) avec suivi consultant en temps réel



Le délai d'accès est de 14 jours pour débiter le bilan de compétences après la validation de la réservation sur le CPF (délai légal minimum de rétractation)

900 €

Par personne net de taxe

Outils

Solution digitale



Accédez aux différentes étapes de votre bilan directement via votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Base de données métiers



Encyclopédie métiers avec matching de métiers/profils.

Tests de personnalité



Plateforme de tests qui propose de multiples outils d'évaluation : personnalité et attitudes, leadership, intérêts et motivations, raisonnement, etc.

Les avantages d'AP RH 5



Adaptabilité

Des accompagnements sur mesure adaptés à votre situation. Quelle que soit votre demande, nous mettons au point la solution la plus adaptée.



Proximité et disponibilité

Une équipe à l'écoute, et disponible pour vous accompagner tout au long de votre projet.



Réactivité

Tenue du rendez-vous d'information sous 1 semaine.
Démarrage de la prestation sous 1 mois.



Un esprit convivial

Humainement
PLUS GRAND

CONTACT

Axelle HERLEMONT
Directrice opérationnelle associée
Référente Handicap
04 93 73 81 63
a.herlemont@ap-rh.com

Siège social

8 avenue du Dr Lefebvre,
Entrée A 06270 Villeneuve-Loubet
04 93 73 81 63



Antibes

55 avenue de
Cannes
Résidence
les pins bleus,
Lot BC



Le Cannet

32 Chemin
de l'Olivet



Nice

Les Satellites
15 Av. Georges
Clemenceau



Saint - Raphaël

66 avenue
Thalès
Technoparc
Epsilon 2



Gap

Espace de
coworking
19 rue du
Colonel ROUX



Grasse

Le Cube
7 Av. Michel
Chevalier



Nos consultants vous accompagnent également à distance.

Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir votre consultant référent.

SATISFACTION

- 10 personnes ont réalisé un bilan de compétences à distance et connecté en 2024.
- Sur 8 répondants, la moyenne de satisfaction est de 99.50% d'après notre enquête à chaud.

* Statistiques réalisées entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024

Nos CGV :

<https://ap-rh.com/conditions-generales-de-vente/>